

Date de transmission de l'acte: 05/05/2026  
Date de réception de l'AB: 05/05/2026  
5-21150038-DE-2026-030-DE  
A G E D



## Procès-verbal

Le samedi 21 mars 2026 à 10 heures00, l'assemblée, régulièrement convoquée le 16 mars 2026, s'est réunie sous la présidence de Bernard LACOUR.

Secrétaire de séance : Dominique BON

Présents : Bernard LACOUR, Sylvie JUILLARD, Daniel HAUTIER, Marie Chantal JUILLARD, Arnel CHAULET, Martine PRADEL, Marie-Thérèse CHABRIER, Dominique BON, Jean-Claude GELLÉ, Serge GILLY, Serge TRAINS, Arlène VAN MELLE, Patrick WESPISSE, Muriel JOUNT, Thierry FONTY

### Désignation du secrétaire de séance

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal est invité à nommer un de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré désigne Mme BON Dominique pour remplir cette fonction

### Election du Maire

Se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence de Mme JOUNT Muriel, la plus âgée des membres du conseil.

Le conseil municipal,

Après un appel à candidature il est procédé au vote. Monsieur Bernard LACOUR est candidat.

Chaque conseiller municipal, après appel de son nom, a remis son bulletin de vote fermé.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

#### Premier tour de scrutin

Nombre de bulletins : 15

À déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) : 3

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 12

Majorité absolue : 7

A obtenu : M. LACOUR Bernard 12 voix (douze voix)

M. LACOUR Bernard, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Maire.

### Election du maire délégué de Marchal

Le Maire invite le Conseil à procéder à l'élection du maire délégué de Marchal conformément aux dispositions prévues à l'art L2122-7 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après un appel à candidature il est procédé au vote. Madame PRADEL Martine est candidate.

Chaque conseiller municipal, après appel de son nom, a remis son bulletin de vote fermé.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins : 15

- Bulletins blancs ou nuls : 2
- Suffrages exprimés : 13

Majorité absolue : 7

A obtenu : Mme PRADEL Martine 13 (treize) voix

Mme PRADEL Martine ayant obtenu la majorité absolue est proclamé Maire délégué de Marchal

#### Nombre de postes d'adjoints et leurs élections

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L 2122-2 ;

Considérant que le conseil municipal peut librement déterminer le nombre d'adjoints appelés à siéger

Considérant cependant que ce nombre ne peut pas excéder 30% de l'effectif légal du conseil municipal ;

Considérant que ce pourcentage donne pour la commune un effectif maximum de quatre adjoints.

*Considérant qu'en application des délibérations antérieures, la commune disposait, à ce jour de quatre adjoints.*

- d'approuver le maintien de quatre postes d'adjoints au maire.

Un appel à candidatures est effectué.

Il est constaté qu'une liste de candidats aux fonctions d'Adjoints au Maire est déposée.

Monsieur le Maire invite les conseillers municipaux à passer au vote.

Chaque conseiller municipal dépose son bulletin dans l'urne.

Après dépouillement,

Monsieur le Maire proclame les résultats :

- \* nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 15
- \* nombre de bulletins nuls ou assimilés : 3
- \* suffrages exprimés : 12
- \* majorité requise : 7

La liste "JUILLARD Sylvie " a obtenu douze voix (12) voix

La liste "JUILLARD Sylvie " ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, sont proclamés Adjoints au Maire et prennent rang dans l'ordre de la liste, telle que présentée :

- 1er Adjoint : JUILLARD Sylvie
- 2ème Adjoint : HAUTIER Daniel
- 3ème Adjoint : JUILLARD Marie-Chantal
- 4ème Adjoint : CHAULET Armel

#### Approbation du PV du conseil municipal du 14 Mars 2026

Le Conseil Municipal *approuve le procès-verbal du Conseil Municipal du 14 Mars 2026.*

#### Commissions communales

Monsieur le Maire informe l'Assemblée qu'il y a lieu de prévoir la mise en place des différentes commissions communales et de composer les commissions de la manière suivante :

**COMMISSION DES TRAVAUX**

Voirie, Espaces verts, Service technique, Urbanisme, Environnement, Sécurité

**Responsables : HAUTIER Daniel et GILLY Serge**

Dominique BON, Martine PRADEL, TRAINS Serge, FONTY Thierry, WESPISSEUR Patrick

**COMMISSION CADRE DE VIE**

Santé, Petite enfance, Jeunes, Personnes âgées, Education, Animations

**Responsable : JUILLARD Sylvie**

Dominique BON, Marie Thérèse CHABRIER, Martine PRADEL, Arlène VAN MELLE, Muriel JOUNT

**COMMISSION ECONOMIE-DEVELOPPEMENT**

Artisanat, Commerce, Agriculture, Tourisme, Camping, Développement durable, Energies renouvelables

**Responsables : JUILLARD Marie Chantal et TRAINS Serge**

HAUTIER Daniel, JUILLARD Sylvie, PRADEL Martine, VAN MELLE Arlène,

WESPISSEUR Patrick, FONTY Thierry

**COMMISSION COMMUNICATION / CULTURE**

Informations intra, interne et externe. Site internet. Nouvelles technologies. Associations, Culture, Animations évènementielles

**Responsables : CHAULET Armel et GELLÉ Jean-Claude**

BON Dominique, CHABRIER Marie-Thérèse, JUILLARD Sylvie, PRADEL Martine, JOUNT Muriel

**COMMISSION DU BUDGET/FINANCES**

Politique budgétaire

**Responsable : LACOUR Bernard**

BON Dominique, JUILLARD Sylvie, PRADEL Martine, WESPISSEUR Patrick, FONTY Thierry

**COMMISSION AIDE SOCIALE**

Accompagnement de personnes en difficulté

**Responsable : LACOUR Bernard**

JUILLARD Sylvie, JUILLARD Marie-Chantal, PRADEL Martine, JOUNT Muriel, FONTY Thierry

***Il est précisé que M. le Maire est membre de droit dans toutes les commissions.***

**Désignation des délégués au Syndicat des Eaux de la Haute Artense**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2121-22,

Vu le procès-verbal établissant les résultats des dernières élections,

Le Conseil Municipal,

PROCEDE à la désignation de deux délégués titulaires :

Ainsi, ont été désigné à l'unanimité :

- M. Bernard LACOUR
- M. Serge TRAINS

La séance est levée à 11h05.

Bernard LACOUR  
Président de séance

Dominique BON  
Secrétaire de séance

